

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 19 (1881)
Heft: 39

Artikel: Lo Schah dè Perse pè Cliarmont su Mordze
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-186553>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 16.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

tions éparses furent ensevelis; les eaux du lac de Lowerz, en partie comblé, refoulées à 250 pieds plus haut que son niveau renversèrent tout sur ses bords; 74 personnes purent se sauver; 14 furent retirées vivantes des décombres le lendemain du désastre, et 584 périrent ainsi que 323 pièces de bétail.

* *

En 1819, la paroi la plus escarpée du Weisshorn, se détacha à 9000 pieds au-dessus du village de Randa (Haut-Valais) et couvrit la vallée sur une longueur de 2400 pieds de blocs de glace, de pierres et de terre, accumulés à 150 pieds de hauteur. Le village de Randa ne fut point atteint par la masse, mais ses maisons furent enlevées comme de la paille par le courant d'air. Huit chèvres, avec leur étable furent retrouvées à 100 pas du village; une seule était encore en vie. Mais ce qu'il y a de plus extraordinaire dans cette catastrophe, c'est qu'il n'ait péri que deux personnes, quoique des familles entières aient voyagé en l'air avec leurs maisons et aient été ensevelies sous les décombres.

Yvonand.

Connaissez-vous le site agreste
Au nom gracieux d'Yvonand,
Ce lieu de plaisir où je reste
De vingt-cinq à trente jours, quand
Le soleil et la canicule
Chauffent l'air impur des cités,
Créant le typhus qui pullule
Dans leurs miasmes empestés ?
Si ce frais et charmant village
Peut-être vous est inconnu,
Je vais consacrer une page
A le peindre par le menu.
Figurez-vous un lac perfide
Dont le cristal jamais ne dort ;
Puis une grève jaune, humide,
Qui lui fait comme un cadre d'or ;
Puis des bosquets et des prairies,
Des noyers sombres, plantureux,
De beaux jardins, des métairies
Où s'abritent des gens heureux.
Tel est l'aspect de la retraite
Où je goûte et paix et repos.
Mais parfois un bruit m'inquiète ;
L'agriculteur, qui bat sa faux
Bien avant l'heure matinale,
Trouble mon paisible sommeil.
De ma couche je me dévale
Et je vois lever le soleil.
Ce malheur n'est pas trop sensible ;
Au matin, l'air pur est si frais ;
L'appétit me vient et je vais,
Avec un transport indicible,
Savourer un frugal repas.
Alors, sur l'onde ou sur la terre,
Loin des ennuis, loin des tracassas,
A mon gré, je pêche ou bien j'erre,
Tantôt rimant une chanson,
Tantôt rêvant une nouvelle.
J'écoute chanter le pinson ;
J'entends gazouiller l'hirondelle.
C'est ainsi que passent mes jours.
Le soir, je contemple les teintes
Que le couchant met au velours
Des prés, quand résonnent les plaintes

Du lac, aux flots harmonieux.
Je prête une oreille attentive
A ses accents mystérieux
Qui viennent s'éteindre à la rive ;
Et je m'endors, en pardonnant
Aux malheureux hommes d'affaires
Que des raisons trop financières
Tiennent éloignés d'Yvonand.

J. BESANÇON.

La chasse au loup à Froideville.

Un de nos abonnés nous écrit : « Votre histoire de chasse, racontée dans le *Conteur* de samedi dernier, m'a remis en mémoire une anecdote relative à la chasse au loup, à Froideville, sous le régime bernois. Les loups, alors très nombreux dans la contrée, s'aventuraient jusque dans les fermes et les villages où ils commettaient chaque soir quelque larcin. Dans le but de détruire ces carnassiers, on organisa des « battues » où tout le monde prenait part, même des femmes; mon grand-père se souvenait d'avoir vu, dans ces occasions, des paysannes armées d'un fusil et portant une giberne en sautoir.

Mais comme ces « battues » se faisaient aux frais de la commune, le vin qu'on y buvait et les abus qui en étaient la suite, constituaient pour la localité un mal plus grand encore que tous les loups ensemble. Aussi Leurs Excellences firent-elles défendre de la manière la plus sévère aux habitants de Froideville, de boire du vin dans ces chasses en commun et même de « parler de boire ». Dès lors, et cela se comprend, les chasses devinrent moins fréquentes et les chasseurs moins zélés. Le mot d'un de ceux-ci, dans une des dernières « battues » faites à Froideville, est resté dans le souvenir des habitants de ce village. Après avoir couru par monts et par vaux, exténué de fatigue et fort altéré, il sentait plus que jamais la dureté des privations qui leur étaient imposées, et songeant tout-à-coup aux gaies chasses d'autrefois, il gravit un petit tertre, se tourne vers ses camarades et s'écrie : « Eh, qu'il ferait bon faire glouglou ! »

Ce disciple de Bacchus avait trouvé moyen d'exprimer l'ardent désir qu'il avait de boire quelques verres de vin, sans cependant qu'on puisse lui appliquer de pénalité en vertu de l'ordonnance de Berne.

Lo Schah dè Perse pè Ciliarmont su Mordze.

Vo z'âi bin oïu parlâ, y'a on part d'ans, dè cé coo que lâi diont lo Schah dè Peice, qu'êtâi venu pè châttrè ! Cé gaillâ est on espèce dè râi dè per lé, et binsu on tot petit fe dè cé certain Histape dâo catsimo. Vo vo rassoveni bin, âo chapître VI, dè : *Qui est-ce qui a créé le monde ?*

D. *Ne furent-ils pas traversés dans cet ouvrage ?*

R. Ils furent traversés par les peuples voisins et les Samaritains, ensorte que l'ouvrage fut interrompu jusqu'au temps de *Darius*, fils d'*Histape*, roi de Perse, qui ordonna de le continuer.

Et derè qu'on a aboli cé catsimo !... Enfin !...

Eh bin cé Schah que chài est don venu, a risqué d'allà pè Cliarmont; àò bin petout lài étai atteindu, et vaitse coumeint:

Charles à Marc, dè pè Cliarmont, étai voiturier pè Paris. N'étai pas on voiturier qu'aussè tsai à étsilla, à redallès àò à panâires; na ! l'avâi finna-meint 'na cariole tot coumeint cliào que sont su St-François, à Lozena, po menâ lè monsus et lè damès, et gagnivè tant que volliavè; assebin l'envoyivè soveint oquiè à son frarè qu'étai restâ à l'hotò, et quand savâi qu'on Suisse dè pè Paris chài vegnâi fèrè on tor, lào recoumandavè dè ne pas manquâ dè veni derè bondzo à son frarè Diuste. Dè bio savâi que cliào que vegnont dinsè étiont bin reçus et que lo frarè offressâi adé onna botolhie dâi pe fins partsets dè Cliarmont, tot ein lào remetteint po Charles on saocesson, dâi cigarrès àò bin onna botolhie d'édhie dè cerises.

Ora, po ein reveni, quand cé Schah est z'u pè Paris, l'ont gaillâ fêtâ et lè dzeins sè bouscagnivont po lo poâi vairè. Charles à Marc, ein passeint on dzo su sa calèchè, l'a reincontrâ et a pu lo vairè tot à se n'èse. Dévessâi justameint écrire ce mémo dzo à son frarè, et lài marca sù la lettra: Y'é vu lo Schah dè Peice stu matin; ye part po la Suisse deçando, l'arrevéra demeindze et mé pinso que sara bin reçu.

Quand lo pourro frarè reçâi clia lettra, ye crâi que l'est on ami dè Charles que va veni, et tracè pè Mordze po queri ruti, bouli, macaroni et tot cein que faut po fèrè on bon repé. Peinsâ-vo vâi ! on ami de cè bon frarè Charles, et Charles que recomandè dè lo bin reçâidrè !

L'est bon. La demeindze tot étai remessi dèveron lo fémé; lo pailo étai recourâ et lo ratéli reluisâi. On avâi met lo pe bio manti su la trabilia et mémameint dâi servietès; la soupa borbottavè et lo ruti tsantavè dza dein la mermita qu'on atteindâi adé cé Schah. Diuste va vairè tant qu'ào contor, mâ rein ne vegnâi. A midzo et demi l'atteindâi adé, quand lo syndiquo que fasâi bâirè sè tsévau lài fâ :

— Es-tou dza après goutâ, Diuste ?

— Na pardié ! y'atteindo lo Schah dè Peice, que l'est on ami dè mon frarè Charles.

— Que mè dis-tou quie, gros taborniau, se lài dit lo syndiquo, lo Schah, on ami de ton frarè ! l'est on râi dè per lé âotrè, et se te crâi que vâo veni goutâ avoué tè, t'es oncora on rudo maniou. Ha ! t'einlèvâi la quinna ! Crâi-mè, garda ton ruti et ta medzaille por tè, et fâ bâirè âi z'amis on verro à la santè dè ton shah.

Ne sé pas qu'a fé Diuste, mâ sè reintornâ ein djureint après cé tsancro dè Schah, après Charles et après lo syndiquo; et son bon goutâ lài a rein profitâ, kâ lài fasâi maubin dé rupâ on dinâ que lài étai revenu à trâi picès, sein comptâ lè couënardès que lè dzeins lài allâvont derè.

Le fils d'un notaire du midi de la France, ignorant et sot, eut un jour la prétention de pouvoir remplacer momentanément son père malade, quoiqu'il n'eût fait aucune étude préalable. Le premier acte qu'il eût à passer fut un contrat de mariage; le malheureux, qui n'en avait jamais vu ni lu un seul, chercha dans les papiers de son père un modèle qui pût lui servir. Notre homme ne trouva que des baux à loyer et il en copia un, si bien qu'il rédigea un contrat de mariage pour trois, six ou neuf ans, au gré des parties, et il stipula que le preneur devait soigner l'objet loué en bon père de famille.

Un Marseillais à une affaire d'honneur. Les conditions du duel stipulent qu'il faut que l'un des deux reste sur le pré. Le lendemain matin, notre brave arrive au rendez-vous sans être accompagné de ses témoins.

— Il faut, dit-il à son adversaire que l'un de nous reste sur le terrain, n'est-ce pas ?

— Oui, répond l'autre.

— Eh bien ! restez-y, quant à moi, je m'en vais.

Tableau de famille :

La belle-mère est allée boudier dans son coin.

Le gendre, se rapprochant d'elle à la prière de sa femme :

— Voyons, belle-maman. Oui, j'ai dit qu'il n'y avait pas de femme aussi méchante que vous. — Eh bien ! je le retire; il y en a, là; êtes-vous contente ?

Un de nos amis dinant au restaurant, le garçon renverse du bouillon sur son habit.

— Maladroit ! s'écrie-t-il.

— Monsieur, dit le garçon, notre bouillon ne tache pas.

Un pauvre étudiant, n'ayant pas le moyen d'acheter du bois par un froid rigoureux, prit le parti extrême de brûler ses meubles les uns après les autres.

— Que fais-tu donc là ? lui demanda un de ses confrères.

— Tu le vois bien, je déménage... par la cheminée !

Tu vas à l'école, mon petit ami, et qu'y fais-tu ?

— J'attends qu'on sorte.

En souscription, pour paraître très prochainement :

III^{me} édition du VOYAGE DE FAVEY ET GROGNUZ, augmentée d'un nouveau récit :

Course à Fribourg et à Berne

avec Favey et Grognuz, pendant le *Tir fédéral*
Prix pour les souscripteurs 1 fr. 20. —

En librairie 1 fr. 50.

L. MONNET.

IMPRIMERIE HOWARD GUILLOUD & C^{ie}